

**Comité scientifique**  
du  
**Haut Conseil des biotechnologies**

Paris, le 7 juin 2010

**Avis**

sur le dossier « **100317-saisine HCB- habilitation agent** »

Le Comité scientifique du Haut Conseil des biotechnologies a été saisi le 18 mars 2010 par la Direction générale de l'alimentation du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche d'une demande d'avis relative à l'habilitation d'un agent du ministère de l'agriculture pour pouvoir rechercher et constater les infractions aux dispositions de l'article L.533-3 relatif à la dissémination volontaire dans l'environnement de produits phytopharmaceutiques, de plantes, semences ou plants, composés tout ou partie d'organismes génétiquement modifiés.

Le Comité scientifique a procédé à l'examen du dossier le 6 avril 2010 sous la présidence de Jean-Christophe PAGES.

L'examen du *curriculum vitae* proposé a conduit à un avis réservé sur l'habilitation de X. Le CS souhaite réévaluer cette candidature dans un an, quand le candidat aura acquis plus d'expérience et d'expertise dans les domaines concernés.